



REGLEMENT CHALLENGE FETIS U11 GARCONS 2021-2022

PHASE QUALIFICATIVE

Article 1 : Organisation

Le District des Landes et l'Amicale des Educateurs de Football organisent la phase qualificative départementale du Challenge U11 Fétis garçons.

Article 2 : Composition des équipes

Les équipes doivent être composées de maximum 10 joueurs : 5 titulaires et 5 remplaçants licenciés à la Fédération Française de Football au club correspondant :

- U11
- U10
- 3 joueurs maximum U9

Article 3 : Encadrement

Les équipes seront obligatoirement accompagnées d'un responsable majeur et licencié à la Fédération Française de Football.

Sur le banc de touche, seuls seront autorisés : un éducateur licencié, un dirigeant licencié et les 5 remplaçants maximum inscrits sur la feuille de match.

Article 4 : Système de l'épreuve

Les 38 équipes inscrites sont réparties comme suit :

- 6 plateaux de 5 équipes et 2 plateaux de 4 équipes le week-end des 05 et 06 Mars 2022 pour la phase qualificative.
- 12 équipes qualifiées pour la phase finale du Samedi 19 Mars 2022 à Poyanne.

Article 5 : Classement

Un classement sera établi par addition des points cumulés match après match en fonction du barème suivant avec un quotient nombre de points / nombre de matchs.

- 3 points pour un match gagné
- 1 point pour un match nul
- 0 point pour un match perdu

Si égalité au classement, c'est la confrontation particulière qui départagera, puis le goal-average général et pour finir la meilleure attaque.

Article 6 : Durée des rencontres

- 1 match = 1 x 16 minutes (plateau à 4 équipes)
- 1 match = 1 x 12 minutes (plateau à 5 équipes)

Article 7 : Feuille de plateau

Elle devra être complétée et déposée à la table de marque en arrivant sur le plateau.

Article 8 : Discipline

Tout joueur exclu lors d'une rencontre ne pourra pas participer à la suivante.

Article 9 : Arbitrage

Auto-arbitrage ou de préférence un éducateur d'une équipe qui ne joue pas.

Article 10 : Lois du jeu Futsal

Remplacements :

- Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match.
- Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain.
- Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
- Le remplacement se fait à la ligne de touche devant le banc des remplaçants (à 5 mètres de la ligne médiane coté défense). Le joueur remplaçant entre en jeu au moment où le remplacé sort à l'endroit indiqué. Les remplacements s'effectuent sans arrêter le jeu.
- Les joueurs remplaçants et les éducateurs devront obligatoirement rester assis sur le banc de touche pendant les rencontres.

Règles particulières :

- Ballon spécifique Futsal (taille 4).
- Tacles, charges et contacts interdits (jeu dangereux).
- Protège-tibias obligatoires.
- Toute faute est sanctionnée d'un coup-franc direct. L'équipe a le droit d'effectuer un « mur » tout en respectant les 5 mètres de distance avec le ballon.
- Pas de hors-jeu.
- Les rentrées de touche se font exclusivement au pied, ballon arrêté. Si le ballon est en mouvement ou n'est pas sur la ligne, la touche sera alors pour l'adversaire.
- Un but ne peut être marqué directement sur rentrée de touche sauf si un adversaire touche le ballon.
- Les remises en jeu (coups francs, touches, corners et dégagement du gardien) doivent s'exécuter avec les adversaires obligatoirement à 5 mètres et dans les 4 secondes, ballon arrêté.
- Après une sortie de but, le gardien doit remettre le ballon en jeu de la main.

-
- Passe au pied au gardien : Celui-ci ne pourra pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire au pied d'un partenaire. Sanction : Coup-franc indirect sur la ligne des 6 mètres à l'endroit le plus proche de la faute, perpendiculaire à la ligne de but.

- **ORGANISATION PLATEAU A 4 EQUIPES (A / B / C / D)**

- A / B
- C / D
- A / D
- C / B
- A / C
- B / D

- **ORGANISATION PLATEAU A 5 EQUIPES (A / B / C / D / E)**

- A / B
- C / D
- A / E
- B / C
- A / D
- B / E
- A / C
- D / E
- B / D
- C / E